

■ POLITIQUE > BRUXELLES**Les francophones de Flandre attendent un organe pour les discriminations linguistiques**

Les associations qui représentent les francophones de Flandre appellent les partis politiques à enfin exécuter entièrement les lois de mai 2007 de lutte contre les discriminations. Un organe public doit être chargé des discriminations fondées sur la langue, mais, depuis dix ans, cette disposition reste lettre morte. Les commissions de la Justice et de la Santé de la Chambre examineront mercredi le rapport de la commission d'évaluation de ces lois.